

# Quelles innovations pour la gestion durable des eaux pluviales en milieu urbain ?

Colloque national

3, 4 et 5 décembre 2013, Nantes

## État des lieux sur la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie en France : premiers résultats

C. Mucig\*, A. Gerolin\*, N. Le Nouveau\*\*, B. de Gouvello\*\*\*

A. Lanher\*, A. Irles\*

\*CETE de l'Est, \*\*Certu, \*\*\*CSTB/Leesu



# Contexte et Objectifs

---

- ❑ **Crédit d'impôt national** (2006) : regain d'intérêt pour la RUEP
- ❑ Définition d'une **réglementation** (2008) encadrant les conditions d'usage intérieur et extérieur
- ❑ **Plan d'Adaptation au Changement Climatique** (2011) : promotion des économies d'eau (dont RUEP)
- ❑ Le développement de la RUEP en France était assez **peu documenté** et une meilleure connaissance s'est avéré nécessaire
- ❑ Le MEDDE a ainsi lancé cet **état des lieux national** (2011)
- ❑ Cette étude s'inscrit dans **l'axe C** de l'opération de recherche **GDEP**

# Méthode (1/2)

## □ Deux **cartographies d'acteurs** : rôles et responsabilités

- au regard de la réglementation : utilisateurs, mairies, services publics d'eau et d'assainissement, fabricants etc. (*cf article*)
- des acteurs privés: fabricants, installateurs, bureau d'études, jardineries, etc.

## □ Un **panorama national** (*non exhaustif*):

- Une **analyse documentaire** et une **revue de presse locale** menée sur des références datant de 2006 à mi 2011
- Des **enquêtes en ligne** auprès des Régions, des Départements, des bureaux d'études et des CAUE
- Des **entretiens** avec les Agences de l'Eau et des syndicats de professionnel de la RUEP



# Méthode (2/2)

---

- Définition d'une **typologie d'actions**, dont le périmètre a été ajusté progressivement:
  - les **projets d'aménagement et de construction** incluant un dispositif de RUEP
  - les **documents de planification, programmes d'actions et réglementations locales** prenant en compte la RUEP
  - les **incitations financières**
  - les **actions de sensibilisation, d'information ou de formation**
  - les **actions de recherche**
- Une **caractérisation du marché français**
  - pour approcher le niveau de diffusion de la pratique à l'échelle de l'habitat individuel

# Résultats: la diffusion de la pratique dans les projets

□ **367 opérations** repérées (355 après 2006 dont 1/3 en préparation)

Type de projets	Catégorie	Sous-total par type de projet <sup>3</sup>	Sous-total par catégorie
Habitats collectifs	Habitat	9	45
Hébergements collectifs		8	
Lotissements ou groupements de parcelles pour l'habitation dans une opération d'aménagement		28	
Ecoles	Etablissement Recevant du Public <sup>4</sup> (hors habitats)	24	207
Collèges et lycées		57	
Bureaux		43	
Bâtiments commerciaux		18	
Equipements publics et collectifs (salles des fêtes, maisons de l'enfance,...)		65	
Arrosage public (parcs, serres communales,...)	Opérations d'arrosage et/ou de nettoyage	59	91
Opération de nettoyage (flotte de véhicules, voiries,...)		32	
Installations industrielles	Autres	9	49
Installations agricoles		3	
Autres (jardins familiaux, réserves incendie,...)		37	

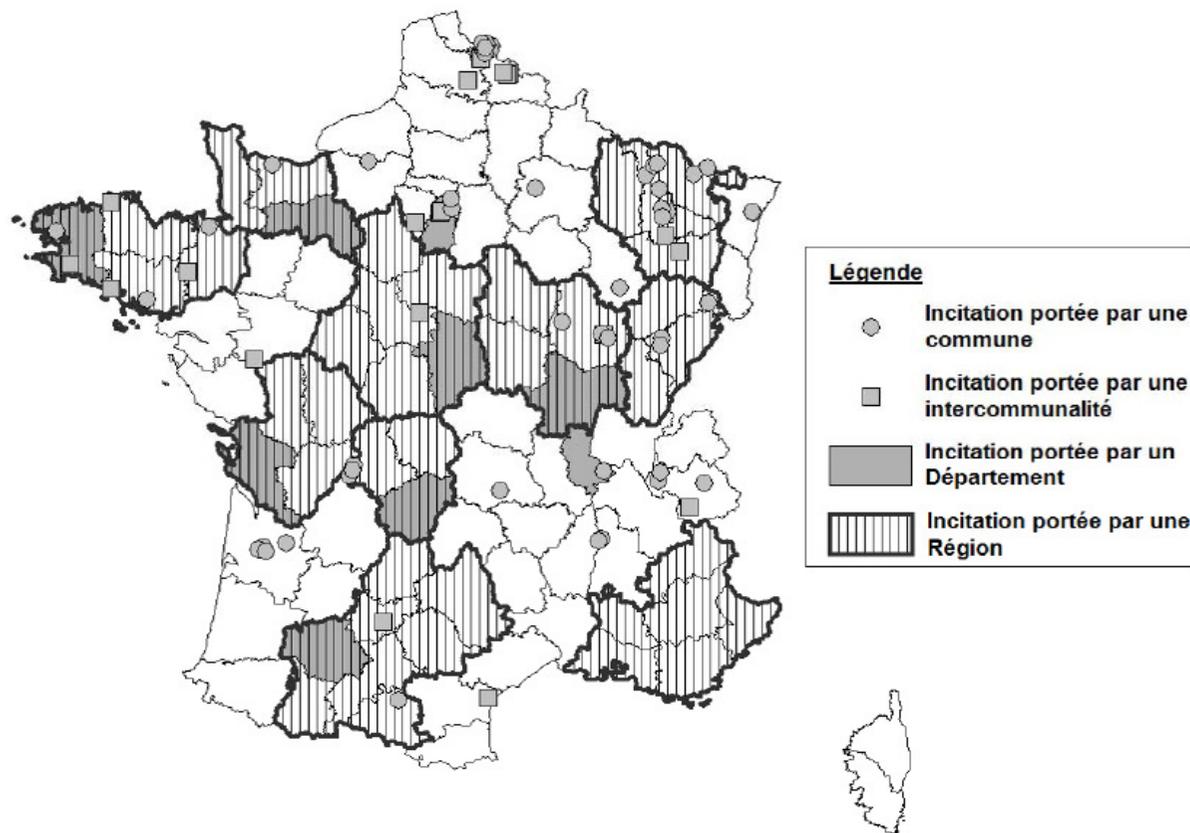
# Résultats : la diffusion de la pratique dans les projets

---

- ❑ **367** opérations repérées et 355 après 2006 (dont 1/3 en préparation)
- ❑ **Collectivités** porteuses de près de **70%** des projets recensés
- ❑ Peu de projets dans le sud de la France
- ❑ **Motivations variables.** Les motivations liées à la maîtrise du risque inondation ou à la maîtrise de la qualité des rejets d'eaux pluviales sont très rares.
- ❑ Dates de réalisations des projets:
  - Stable de 2007 à 2010
  - Léger pic à **22%** en 2010

# Résultats : Les incitations financières

## □ 108 incitations financières à la RUEP repérées



- Quelques effets de concentration
- Pic en 2007 puis un ralentissement en 2008
- Implication forte des Régions (11 avec 18 actions répertoriées)
- Aides des Agences de l'eau (*non représentées*)
- Différentes formes et conditionnalités des aides

# Résultats : actions incitatives et difficultés rencontrées

## Retours contrastés : des difficultés mises en avant

Domaines principaux	Description des difficultés ou limites
Organisation	<b>Lourdeur de la gestion administrative de « petites » aides</b> : coût fixe d'instruction des demandes d'aides quelle que soit la taille du projet.
Coûts de l'incitation	<b>Difficulté de prévoir la mobilisation effective des aides</b> : sous /sur-estimation.
Sécurité juridique	<b>Incertitude sur le respect du code des marchés publics et des règles de la concurrence</b> , vis à vis notamment des grandes surfaces de bricolages (procédure de ventes de cuves à prix réduits). <b>Activités économiques non éligibles</b> : réglementation européenne ne permettant pas de subventionner des acteurs économiques pour des équipements de durée de retour sur investissement inférieures à 5 ans.
Efficacité / efficience Evaluation	<b>Octroi des aides sur la base d'une obligation de moyen</b> : action d'équipement (moyen, y compris pour le crédit d'impôt) et non de résultat (baisse des consommations). <b>Résultat tributaire des (changements de) comportements des habitants / usagers</b> : saisie de l'aide, localisation (pas nécessairement où se serait le plus souhaitable), modification effective et durable consommations (« effet rebond » / relâchement des efforts). <b>Difficulté d'évaluer les effets des aides sur les consommations en eau toutes ressources confondues</b> : baisses pouvant résulter de la conjonction de plusieurs facteurs.

# Résultats : actions incitatives et difficultés rencontrées

Domaines principaux	Description des difficultés ou limites
Technique	Qualité des produits, conditions d'installations,...
Information, formation	Dépendance des aides aux actions d'informations / de communication. Essoufflement, baisse des demandes d'aides dans le temps. Méconnaissance partielle par certains acteurs de la réglementation.

## □ Des difficultés également recensées auprès des **acteurs privés**

- application de la réglementation pour partie sujette à interprétation,
- organisation des acteurs,
- information, sensibilisation et communication,
- aspects économiques notamment coût des installations répondant aux exigences réglementaires

# Conclusion

---

- ❑ Le nombre de **projets d'aménagement et de construction** incluant des dispositifs de RUEP **s'accroît**, notamment pour les équipements accueillant du public.
- ❑ Les **actions** promouvant l'utilisation de l'eau de pluie se **développent**, à l'image des incitations financières, de manière cependant éparse.
- ❑ Le **marché** n'apparaît **pas encore mature** et présente de **forts contrastes géographiques**
- ❑ Les enseignements tirés de cet état des lieux, croisés avec ceux tirés d'un panorama international (*à suivre...*) permettront d'accompagner un développement raisonné de cette pratique en France.

# Perspectives

---

- ❑ **Retours d'expériences** sur les actions de soutien à la RUEP repérées afin d'affiner les analyses conduites
- ❑ Connaissance et analyse des **conditions de mise en œuvre de la réglementation** par les mairies et les services publics d'eau et d'assainissement,
- ❑ Approfondissement des **conditions de diffusion** de la RUEP
- ❑ **Evaluation technico-économique** sur la question des bénéfices effectifs vis-à-vis des enjeux de ressources en eau et d'atteinte du bon état des milieux aquatiques

# Merci !

---

## Questions ?

# Types d'usage de l'eau de pluie dans les projets

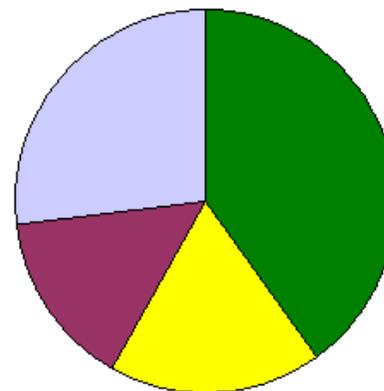
## ☐ Sur les 367 projets identifiés:

usages extérieurs : 40%

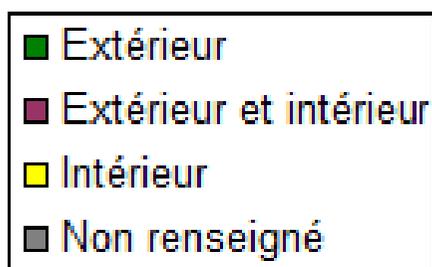
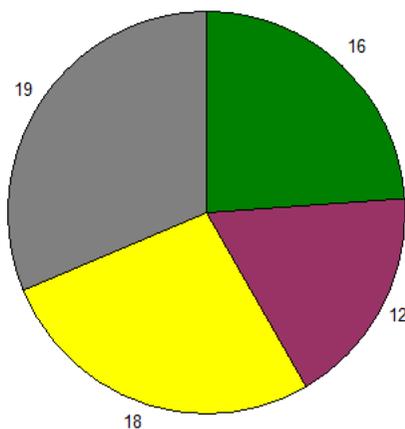
*a priori* strictement intérieur : 18 %

extérieurs et intérieurs : 15 %

information indisponible : 27 %



## ☐ Équipements publics et collectifs



## Collèges/lycées

